



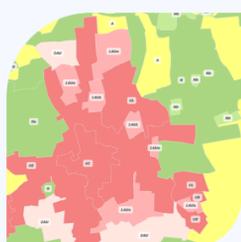
Lettre d'informations - Juin 2020

Créé en 2018, le service unifié SIG a pour mission de répondre aux besoins géomatiques du PETR du Pays de Saint-Malo, des 4 EPCI qui le composent (Saint-Malo Agglomération, CC Bretagne Romantique, CC Côte d'Emeraude, CC Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel) et de l'ensemble des communes du territoire. Financé par le PETR et les EPCI, ce service est basé au siège de la CC Côte d'Emeraude à Pleurtuit ; les projets et leurs priorités sont instruits par un Comité Technique puis validés par un Comité de Pilotage qui regroupe les financeurs.

Ci-dessous, nous vous présentons quelques actions menées ces derniers mois.

Frelon asiatique

Suite à la demande de la CC Bretagne Romantique et CC Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, le service SIG a réalisé des **cartes interactives** permettant de suivre la destruction des nids au cours d'une saison et de visualiser la localisation et le nombre de nids de frelons asiatiques détruits par année. La consultation est dédiée aux services concernés et une mise à jour annuelle sera réalisée par le service SIG.



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Au cours des six derniers mois, 19 PLU ont été intégrés et 2 sont en passe de l'être. Cela portera à **60**, pour un total de 63, le nombre de documents d'urbanisme intégrés aux applications **GéoCadastré** des EPCI. Cela marque un jalon important dans la constitution de la base SIG des PLU. Les communes restantes sont invitées à faire réaliser une vectorisation de leur PLU par un prestataire. Le service SIG peut les accompagner dans la commande de ces prestations, notamment à l'aide d'un cahier des charges des préconisations techniques. La prochaine étape est **d'assurer la mise à jour continue** des documents en ligne. A cet égard, toute modification approuvée doit être communiquée au service SIG pour l'actualisation des applications.

Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Le GPU est une plateforme nationale qui a pour mission de rendre accessibles **au grand public** les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le **territoire national**. A la différence des applications GeoCadastré des EPCI, dont la vocation est l'accessibilité aux communes et aux services locaux. Parallèlement aux applications GeoCadastré, **toute nouvelle version** d'un document d'urbanisme approuvée après le **1er janvier 2020** devra être publiée sur le Géoportail de l'urbanisme. Avec l'accord de votre EPCI et en priorisant les documents récents, le service SIG peut accompagner les communes dans cette démarche.



Animation

PLU - Au cours du 1^{er} semestre de 2020 était envisagée la constitution d'un **groupe de travail urbanisme et SIG** à l'échelle Pays. L'objectif étant de **renforcer la dynamique** SIG autour des PLU en rapprochant les services ADS, communaux et SIG. Le contexte actuel de crise sanitaire ne permet pas d'envisager ce type de réunion à court terme. Néanmoins, une lettre d'information spécifique est envisagée afin de pallier cette difficulté d'animation.

Cartographie du patrimoine public

Deux nouvelles couches sont disponibles sur **GeoCadastré** : **Parcelles publiques** et **Bâtiments publics**, accessibles dans la thématique « Foncier ». Il s'agit d'une sélection dans les **fichiers fonciers** des parcelles et des bâtiments (locaux) appartenant à une personne morale publique, à savoir : État, Région, Département, Commune, Office HLM, Établissement Public. Ces couches permettent **une représentation cartographique du patrimoine public** du territoire.

En interrogeant une parcelle publique, la fiche d'information associée présentera le nom du propriétaire du foncier et, s'il y a lieu, le ou les noms des propriétaires publics des locaux. Enfin, il convient de connaître certaines limites et de prendre en compte quelques **précautions d'usages**. En effet, la finalité des fichiers fonciers est fiscale (perception des taxes foncières), ainsi les données concernant les personnes morales publiques ne sont pas toujours bien renseignées et/ou mises à jour.



Réseaux

Des conventions de mise à disposition ont été signées ou sont en cours avec les gestionnaires de réseaux. Lorsque le service SIG reçoit de nouveaux millésimes, ils sont intégrés dans les applications **GeoCadastré**. La visualisation de ces données est liée aux droits utilisateurs et aux territoires d'actions. Ci-dessous un focus sur les réseaux.

Type de réseaux	Déléataire	Millésime	Observation
Eau potable	SAUR VEOLIA Régie de Saint-Lunaire	2020 NC NC	* convention en cours
Assainissement	SAUR VEOLIA STGS SUEZ Régie communale	2020 2019 2020 2020 NC	* accès restreint selon validation du service référent * intégration possible si donnée SIG
Réseau de chaleur	CC Bretagne Romantique	2020	
Eclairage public	SDE 35 SDE 22 Zone d'activité Bretagne Romantique Zone d'activité Côte Emeraude	2018 2020	* convention en cours * convention en cours * réalisation en cours
Réseau haute tension	RTE	2018	* Ne pas prendre pour les DICT
Réseau moyenne et basse Tension	ENEDIS	2020	* Ne pas prendre pour les DICT
Gaz (Transport)	GRTGaz	2018	* Ne pas prendre pour les DICT
Gaz (Distribution)	GRDF	2020	* Ne pas prendre pour les DICT
Télécom	Orange	2017	* Ne pas prendre pour les DICT